DiversiFERM

Formation théorique
23 avril 2024
Étiquetage – Les mentions obligatoires d'une étiquette

Formateur
DiversiFerm - Pôle qualité et hygiène alimentaire

Durée
3h

Objectif de la formation
Comprendre et pouvoir mettre en pratique l'information au consommateur pour la commercialisation de denrées alimentaires en Belgique.

Public cible
Agriculteurs/Producteurs/artisans de l'agroalimentaire
Acteurs du secteur agroalimentaire
Accompagnateur d'entreprise / agent de développement territorial

Contenu de la formation
- Mentions obligatoires en matière d'information du consommateur (règlement européen n°1169/2009 « INCO »)
- Approfondissement des mentions obligatoires par l'exemple
- Impact des règlementations/législations complémentaires sur l'information du consommateur
- L'étiquetage des denrées alimentaires : dans quelle situation ? pour qui ? quelles informations ?
- L'étiquetage en pratique
- La déclaration nutritionnelle
- Exercices pratiques de corrections/conceptions d'étiquettes

Acquis en fin de formation
- Compréhension de la notion d'information des consommateurs pour la commercialisation de denrées alimentaires
- Connaissance des mentions obligatoires à fournir pour la commercialisation de denrées alimentaires et règles spécifiques à la Belgique
- Liens et ressources utiles pour continuer à se former et trouver des réponses à ses questions

Support de formation
Présentation power-point
Ressources et liens utiles

Modalités pratiques

Inscriptions via ce lien

Tarif : 30€ TVAC
Paiement : BE34 3401 5580 6690
Communication : Étiquetage + Nom + Prénom

Lieu : Avenue de la faculté, 11
5030 Gembloux

Horaires : Mardi 23 avril 2024
9h30 – 12h30

Contact : info@diversiferm.be
081/62.23.17

Wallonie agriculture SPW

Avec le soutien de la Wallonie